

La Catalogne et les Catalans vus de la *Chanson de la croisade albigeoise* ; au-delà de la question du seul roi d'Aragon

Marjolaine Raguin

Université Blaise-Pascal – Clermont II

INTRODUCTION

La *Chanson de la croisade albigeoise* est un texte biparti composé d'abord par Guilhem de Tudela puis continué par un second auteur, anonyme.¹ L'œuvre, qui relate les principaux événements de la croisade albigeoise entre 1204 et 1219, fut écrite au cours de la deuxième et de la troisième décennie du XIII^e siècle certainement dans les régions de Montauban-Toulouse et Foix. Les deux textes, rédigés l'un après l'autre et dans une perspective claire de continuation de la part de l'Anonyme sont à la fois unis par l'objectif de composer une chanson unique, et dans un même temps présentent des différences profondes qui se manifestent tant dans l'écriture (stylistiques, linguistiques et lexicales) que dans l'opinion véhiculée et l'élan épique que les deux parties de l'œuvre manifestent.²

¹ Sur ces points on verra les introductions d'Eugène MARTIN-CHABOT (éd.), *La chanson de la croisade albigeoise*, Paris, Les Belles Lettres, 1931-1961, t. I et t. II et Paul MEYER (éd.), *La chanson de la croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme*, Paris, Renouard, H. Loones, 1875-1879, t. II édition originale. Ainsi que Marjolaine RAGUIN, *Propagande politique et religieuse dans la « Chanson de la croisade albigeoise », texte de l'Anonyme*, Thèse de Doctorat, Études occitanes (Littérature médiévale en langue d'oc), Université Paul-Valéry - Montpellier III, 2011 ([en ligne sur Internet], Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier, www.biu-montpellier.fr/florabium/jsp/nnt.jsp?nnt=2011MON30064). Thèse doctorale remaniée à paraître, *Lorsque la poésie fait le souverain, étude de la « Chanson de la croisade albigeoise »*, Paris, Honoré Champion, 2014), pour un état de l'art et de nouvelles propositions (remarques préliminaires, et bibliographie).

² Voir notamment Marjolaine RAGUIN, « Hérésie et hérétiques dans la *Chanson* de Guilhem de Tudela », à *1209-2009, Cathares : une histoire à pacifier ? Actes du colloque international tenu à Mazamet les 15, 16 et 17 mai 2009 sous la présidence de Jean-Claude Hélas*, Anne BRENON (éd.), Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2010, p. 65-80, et Marjolaine RAGUIN, *Propagande...*, ainsi que sur les différents chroniqueurs et leur positionnement idéologique Yves DOSSAT, « La croisade vue par les chroniqueurs », *Paix de Dieu et guerre sainte en Languedoc au XIII^e siècle, Cahiers de Fanjeaux*, 4 (1969), p. 221-259.

L'édition de la *Chanson* ici retenue pour l'étude est celle que donna Eugène Martin-Chabot.³ La recherche des occurrences a été faite de deux manières : une recherche manuelle et une recherche informatisée complémentaires, de telle sorte que l'on peut présenter ici une étude dont on suppose qu'elle ne laisse dans l'oubli aucune partie du texte.⁴

Par ailleurs, dans la mesure où les variantes connues de l'œuvre en vers ne présentent pas de mentions de l'Aragon, de la Catalogne ni de leurs populations et combattants, on peut considérer avoir procédé à un relevé exhaustif de ces mentions dans le cadre d'un corpus fini ; et sous réserve donc de nouvelles attestations de notre texte.

Traditionnellement, lorsque l'on pense à la question des relations catalano-occitanes telles qu'elles sont mises en scène dans le cadre de la *Chanson de la croisade albigeoise*, c'est toujours la figure du roi d'Aragon et comte de Barcelone Pierre II qui s'impose, tant il est vrai que ce personnage est de première importance à la fois dans la réalité historique du conflit que dans la construction littéraire qu'en donnent les deux auteurs.⁵

Cependant, nous voudrions montrer ici que l'on peut aussi retracer ces relations en dehors du personnage de Pierre II, ou plutôt, au-delà de celui-ci. Laisser de côté quelques instants le personnage du roi qui meurt à Muret, c'est voir se dessiner tout un système de solidarité et de jeux de pouvoir qui certes englobe mais dépasse aussi la figure du roi-parent des Toulousains, et à qui, on l'oublie trop souvent, ils avaient rendu hommage depuis le début de l'année 1213.⁶ Dans le contexte de la *Chanson*, parler du roi d'Aragon c'est parler à la fois de la Catalogne et de l'Aragon, des *Catalas* et des *Aragones*, une fois le roi mort, on continuera à parler conjointement de ces populations qui viennent au secours des seigneurs occitans qui luttent contre la croisade.

3 Eugène MARTIN-CHABOT (éd.), *La chanson de la croisade...* ; l'édition est ci-après abrégée CCA, alors que l'œuvre des deux auteurs dans une compréhension plus large que celle circonscrite à l'objet donné à la critique par Martin-Chabot est désigné comme *Chanson* ou *Canso*. De même, la traduction sera le plus souvent celle de cet éditeur, sauf mention explicite de notre part.

4 En effet, l'usage de la *Concordance de l'Occitan Médiéval. 2. Les texts narratius en vers (COM2)* [CD-ROM], Turnhout, Brepols, 2005, de Peter T. RICKETTS, Alan REED, F. R. P. AKEHURST, John HATHAWAY, Cornelis VAN DER HORST, ne saurait dispenser d'une phase de recherche manuelle ; pour deux raisons principales : d'abord quelques défauts de saisie des documents dans l'outil électronique qui rendent certaines occurrences indétectables, et parce qu'il n'y a qu'une lecture approfondie et réfléchie du document qui permette de prendre la pleine mesure de ce que désignent et signifient certains éléments du vocabulaire parfois apparemment anodins.

5 Marjolaine RAGUIN « Le personnage du roi d'Aragon dans la *Chanson de la croisade albigeoise* », *Cultura Neolatina*, 1-2 (2012), p. 53-86 : 84.

6 Voit notamment Martín ALVIRA CABRER, *12 de septiembre de 1213. El jueves de Muret*, Barcelona, Universitat de Barcelona, 2002, p. 184-187.

On pourrait donc parler de destin mêlé des Catalans et des Aragonais dans le texte.

Après avoir consacré une étude au personnage du roi d'Aragon dans la *Chanson*, nous sommes convaincue de l'utilité de dissocier, au moins pour un instant et dans le cadre de l'étude, celui-ci du reste des attestations de la Catalogne, de l'Aragon, des Catalans et des Aragonais afin que la force de la construction narrative, stylistique et idéologique qui s'opère autour du roi n'occulte pas un autre pan important du discours. C'est ce discours, à la fois complémentaire et différent de celui strictement lié à la personne du roi que nous voudrions expliciter ici. Pour ce faire, on se focalisera avant tout sur les attestations textuelles qui mentionnent explicitement *Catalonha*, *Aragon*, les *Catalas*, et les *Aragones* car c'est bien par là, par cette nomination explicite, que passe l'identification de tel ou tel acteur dans le texte ; et cette dénomination a presque toujours une fonction narrative. Dans un texte à forte tension idéologique comme la *Canso* et à visée propagandiste : face à une occurrence, une des questions essentielles est de s'interroger sur la fonction textuelle et idéologique de telle ou telle attestation ; l'attestation lexicale étant le plus souvent notre *comment* le plus évident,⁷ nous devons répondre à celle du *pourquoi*. En effet, on s'interrogera sur ces barons ou simples ressortissants des territoires catalans et aragonais, et sur leur mise en scène dans l'œuvre. On considérera qui ils sont, d'où ils viennent, quand ils apparaissent dans la *Chanson* et en faveur de qui ? On fera de même avec les occurrences de nomination de ces territoires catalans et aragonais, à la fois étrangers et non concernés par la croisade, et en même temps foncièrement terres amies, voire même terre d'asile ; là où les croisés verront la possibilité de nouvelles conquêtes.

Même si nous n'avons pas l'intention de revenir sur l'unité textuelle que constitue la *Canso*, à l'heure de ces remarques préliminaires il semble important d'avoir à l'esprit que cette bipartition du texte d'un point de vue des auteurs se retrouve dans l'analyse de leur œuvre dès qu'il s'agit de mettre en relation les deux parties autour d'une thématique commune. En effet, l'exégèse nous a montré qu'il n'y a pas un sujet qui ne subisse de modifications profondes dans la façon de le concevoir et de le représenter au passage du texte de Guilhem à

7 Il faut ajouter les cas secondaires où un personnage a déjà été suffisamment identifié comme appartenant à tel ou tel parti, ici par exemple le Catalan Dalmas de Creixell, que l'auteur ne voit plus d'utilité particulière à rappeler son appartenance au groupe des Catalans. Néanmoins, même dans ce cas là, le silence sur son catalanisme à un sens, nous le verrons, tout comme les sporadiques rappels de cette catalanité en ont un autre.

celui de l'Anonyme : on pourrait certes citer le roi d'Aragon mais aussi Simon de Montfort et ses croisés, la totalité des barons méridionaux⁸ qu'ils soient favorables ou défavorables à la croisade, la présence ou l'absence de l'hérésie dans les territoires, les figures ecclésiastiques parmi lesquelles à n'en pas douter celle du pape, de l'évêque Foulque et du légat Arnaut Amaury de Cîteaux, et tant d'autres. Il n'y a pas un sujet abordé par la *Chanson* qui ne subisse ce revire-

8 On parlera ici de barons « méridionaux » pour désigner ces seigneurs dont l'appartenance territoriale (et linguistique et culturelle) s'oppose à celle des seigneurs *septentrionaux* dans le cadre du royaume de France pour le Languedoc ; le cas de la Provence terre d'empire étant différent. Cette terminologie est de toute manière en partie insatisfaisante (nous savons que l'on est toujours le méridional de quelqu'un) mais elle semble être la moins mauvaise : elle rend compte d'une situation historique au-delà des questions linguistiques. Par ailleurs, elle permet de pleinement prendre en compte les racines juridiques de la lutte féodale pendant les différents temps de croisade albigeoise et de comprendre l'acharnement des seigneurs languedociens à internationaliser le conflit pour se sortir de l'orbite du capétien et du contexte d'une guerre à l'intérieur du royaume ; ainsi que, par conséquent, l'énergie consacrée par l'Anonyme à en faire la démonstration pour convaincre et persuader son public en définitive des manquements et de l'indignité du suzerain français. Cette terminologie a, de plus, certains mérites. Il s'agit d'abord d'éviter de confondre langue et territoire : l'occitanité linguistique et une cohérence politique que l'on a parfois fortement induite alors que les territoires occitans (c'est-à-dire de langue d'oc) dépassent de bien loin ceux concernés par la croisade qu'ils s'y joignent ou s'y opposent. Ensuite, cela nous permet d'éviter de rentrer dans le débat du rapport du gascon médiéval à la langue d'oc ; ce qui n'est pas l'objet de cet exposé. Enfin, il semble qu'en définitive, outre le fait qu'il y a là un usage fort de la littérature scientifique notamment historique, parler de « méridionaux » c'est souligner combien les seigneuries languedociennes sont placées sous l'autorité de la royauté française à une époque où elles tentent de s'en émanciper. Il y a là comme une évidence qu'il convient de rappeler : si le roi de France est le suzerain historique des grands seigneurs languedociens qui s'opposent à la croisade et qui tentent d'échapper à son autorité en transférant leur hommage à Pierre II d'Aragon (Martín ALVIRA CABRER, *12 de setiembre de 1213...*) c'est bien le personnage de roi de France et son autorité sans cesse rappelée par la croisade qui est l'autorité féodale suprême et historique dans la *Chanson*. S'il en était autrement les auteurs de la *Chanson de la croisade albigeoise* ne montreraient pas cette prégnance de la royauté française chacun à leur façon : Guilhem de Tudela en soulignant les recours à son autorité tant par le vicomte Trencavel que le comte de Toulouse (respectivement laisse 31, v. 18-21 et laisse 40, v. 3 ; laisse 44, v. 5-8 ; laisse 60, v. 30) et l'Anonyme pour souligner combien ce seigneur s'était lui-même rendu parjure de son serment de protection envers un vassal de Toulouse en menant la croisade (laisse 213, v. 56-80). Dans le texte les seigneurs méridionaux confrontés à la croisade se tournent vers leur suzerain pour tenter de se protéger, c'est systématiquement le cas et cela en diatopie comme en diachronie : le roi de France, l'empereur (pour la Provence de Raimond VI) et le roi d'Aragon après le transfert d'hommage ; en cela l'aspect chronistique de la *Chanson* est extrêmement précieux : il expose un réflexe hiérarchique. À ce titre d'ailleurs le recours au roi d'Angleterre qui n'aboutira pas tourne court : il s'agit alors de faire jouer les liens familiaux du Raimondin et la rivalité entre les deux rois, mais ce n'est pas un recours au suzerain et à son autorité ; bien au contraire cela constitue un défi. Enfin rappelons que lorsque les légats lancent leur ultimatum à Raimond VI de Toulouse ils l'enjoignent de se conformer à l'autorité du « rei de Fransa » (laisse 60, v. 30). Ceci étant il faut bien noter aussi que Guilhem distingue entre « Fransa » d'un côté et le « regnat » (laisse 8, v. 12) de l'autre, entre les territoires qui appartiennent en propre au roi, *Fransa*, et le royaume qu'il gouverne en tant que suzerain de ses puissants vassaux. Parler de méridionaux c'est donc bien prendre pleinement en compte ce grave conflit hiérarchique, juridique mais aussi moral auquel sont confrontés les seigneurs languedociens pour l'essentiel face à cette croisade et ce même lorsqu'ils se détournent

ment de point de vue d'une narration à l'autre, ce qui s'explique évidemment par les allégeances opposées des deux auteurs.

Ceci dit, on comprendra qu'avant d'examiner la cohésion globale du texte pour la construction de ces objets, les deux parties de l'œuvre seront étudiées l'une après l'autre, de façon à laisser à chacune ses spécificités. Nous ferons donc pour chaque partie un relevé commenté de toutes les occurrences qui concernent lexicalement la Catalogne, l'Aragon et les troupes qui pouvaient de là passer les Pyrénées, puis dans un second temps l'étude à proprement parler des passages visés. Dans une synthèse nous reviendrons sur la construction de ces figures à travers la totalité du texte afin de souligner ce dessin d'ensemble dans la *Chanson*. Rappelons que si les deux parties s'opposent idéologiquement, il n'en demeure pas moins que l'Anonyme écrit une suite et que, ne se nommant pas dans son œuvre alors qu'il continue un texte explicitement attribué dans sa première laisse, il se coule dans le personnage du littérateur de la *gesta letrada*,⁹ Guilhem de Tudela¹⁰ tout en le détournant.

RELEVÉ TEXTUEL ET COMMENTAIRE

Pour aller au-delà d'une focalisation sur le personnage de Pierre II d'Aragon et étudier la mise en scène de ces troupes catalano-aragonaises dans la *Chanson* nous avons étendu la recherche à toute mention de la Catalogne et de l'Aragon et des populations de ces territoires. Ce qui nous intéresse ici c'est l'identification de ces ressortissants dont le nom expliciterait l'origine territoriale, car il est apparu que c'est la mention explicite de la provenance catalane ou aragonaise qui fait le premier intérêt idéologique de ces troupes dans le texte. Lorsque Pierre II est encore vivant les troupes manifestent sa puissance, une fois mort elles sont encore d'une certaine façon signe de ce pouvoir catalano-aragonais et d'une forme de solidarité de part et d'autre des Pyrénées ; elles sont aussi signe de pouvoir pour celui au service duquel elles se placeront.

du suzerain historique pour se placer en 1213 sous l'autorité du roi d'Aragon. Faut-il aussi rappeler que ce roi comme le Plantagenêt rendent hommage à Philippe Auguste pour leurs territoires intégrés au royaume ? Sur les oppositions et rivalités Nord / Sud et Est / Ouest à l'intérieur du royaume on verra Martin AURELL, *L'empire des Plantagenêt*, Paris, Perrin, 2004, p. 208, qui cite aussi Carlrichard BRÜHL, *Naissance de deux peuples : Français et Allemands (IX^e-IX^e siècles)*, Paris, Fayard, 1994, p. 135-137.

9 CCA, laisse 12, v. 2.

10 Rappelons que ce détournement et cet anonymat ont une fonction idéologique bien spécifique (voir Marjolaine RAGUIN, *Propagande...*, p. 32-56).

Les occurrences et le corpus d'étude

Nous avons donc traité toutes les occurrences d'*Aragones*, *Catalas*, *Catalonha*, et *Aragon* avec tous leurs dérivés et variantes graphiques.¹¹ Soit un total de 41 occurrences réparties dans 39 vers. Ces 39 vers eux-mêmes répartis en 28 laisses : 15 laisses de la main de Guilhem de Tudela, et 13 de celle de l'Anonyme. Puisque c'est par des reprises de vers entiers ou d'hémistiches de la *Chanson de la croisade albigeoise* que le plus souvent l'auteur du *Poème de la guerre de Navarre*¹² signale son modèle, il semble utile de préciser que cet aspect catalano-aragonais (la personne du roi comme ses affidés) ne font pas l'objet de reprises d'un poème à l'autre.¹³

Texte de Guilhem de Tudela

L'étude du texte de Guilhem de Tudela pour ses occurrences de l'Aragon, de la Catalogne, des Aragonais et des Catalans ou de toute mention lexicalement dérivée donne :

laisse 2, v. 20 : Que·l reis d'*Arago* y era ab sa gran baronia

laisse 5, v. 21 : Lo reis d'*Arago* i fo, e lo reis de Castela

laisse 26, v. 3 : Lo reis Peyr d'*Arago* i es vengutz mot tost

11 Cette exploration du texte au moyen de la *COM 2* permet de faire ressortir les graphies suivantes (éd. Eugène MARTIN-CHABOT) : *Arago* (22 occurrences), *Aragon* (7 occurrences), *Aragones* (3 occurrences), *Catala* (2 occurrences), *Catalas* (1 occurrence), *Catalonha* (4 occurrences), *Cathalonha* (1 occurrence). La *COM 2* ne relève pas l'occurrence de *Catalas* de la laisse 190 (v. 107). On notera qu'en dehors des noms de peuples et de pays auxquels on s'attend avec l'usage de ces mots, *Aragones* est employé comme déterminatif du nom d'un probable chef de bande « Peire Aragonès » (*CCA*, laisse 34, v. 5) qu'il eut été malvenu de qualifier d'*Aragon* étant donné la personnalité de celui qui serait devenu son homonyme.

12 Guilhem ANELIER DE TOLOSA, *La Guerra de Navarra : Nafarroako Gudua*, Maurice BERTHE, Ricardo CIERBIDE, Xabier KINTANA, Julian SANTALO (éd. et trad.), Pamplona, Gobierno de Navarra, 1995, 2 vol.

13 On ne compte que quatre occurrences dérivées d'*Aragon* dans le *Poème de la guerre de Navarre*, et son auteur Guilhem Anelier de Tolosa ne mentionne jamais de Catalans (et tous dérivés) : v. 25 « E lo rei de Navarra e lo rei d'Arago », v. 59 « E lo rei d'Araguon que no fa oblidar », v. 179 « Trames en Arago messenger molt ondratz », v. 2677 « Qu'es de Mont Arago, venc s'en al Borc .i. dia ». Sur Guilhem Anelier et sa poésie voir Richard E. F. STRAUB, « Les *sirventés* de Guilhem Anelier de Tolosa », in *Cantarem d'aquestz trobadors. Studi occitanici in onore di Giuseppe Tavani*, Luciano ROSSI (éd.), Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1995, p. 127-168, et Sergio VATTERONI, *Falsa clerica. La poesia anticlericale dei trovatori*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1999, p. 88-92. Voir aussi Marjolaine RAGUIN, *Propagande...*, p. 60-63.

laisse 27, v. 4 : Que son de *Catalonha* e d'*Aragon* vengut
 laisse 30, v. 1 : Lo reis Peyr d'*Arago* felos s'en es tornatz
 laisse 30, v. 3 : En *Aragon* s'en torna,orrosos e iratz
 laisse 33, v. 12 : Li un van a Tholosa, li autre en *Aragon*
 laisse 34, v. 5 : Peire *Aragones*, un mainader ardit
 laisse 45, v. 8 : Lo reis d'*Arago* i venc a lui de vas Murel
 laisse 56, v. 34 : Co ac en sel castel, lai devas *Aragon*
 laisse 56, v. 35 : E devas *Catalonha*, que son de Rosilhon
 laisse 57, v. 22 : Li autre *Catala* e li *Aragones*
 laisse 59, v. 3 : Lo reis d'*Arago* i fo e mota rica gent
 laisse 59, v. 8 : Ab lo rei d'*Arago*, ab fort freit e ab vent
 laisse 59, v. 16 : Lo rei d'*Arago* apela, iratz per mal talent
 laisse 114, v. 28 : N'Ugs d'Alfar es dedins, qu'es de vas *Aragon*
 laisse 117, v. 16 : O si-l reis d'*Aragon* lor es tant sobrancier
 laisse 130, v. 8 : Lo reis Peyr d'*Arago* una seror dona
 laisse 131, v. 6 : Lo reis Peir d'*Aragon* s'en vait am sa mainea

On note donc 21 occurrences de ces éléments de vocabulaire dans le texte de Guilhem de Tudela qui s'étend, rappelons-le, de la laisse 1 à la laisse 131 incluse.¹⁴ D'un point de vue graphique, on relèvera neuf occurrences d'*Arago*,¹⁵ toutes liées à la personne du roi Pierre, sept occurrences d'*Aragon*,¹⁶ deux étant liées au roi, deux occurrences d'*Aragones*¹⁷ dont un anthroponyme, une occurrence de *Catala*,¹⁸ en lien avec les *Aragones*, et deux occurrences de *Catalonha*¹⁹ dont une liée à l'*Aragon* et l'autre au *Rosilhon*.²⁰

Si l'on devrait *a priori* retirer les onze occurrences d'*Arago(n)* liées en une lexie complexe au roi Pierre²¹ qui ne nous intéresse pas ici, il faut néanmoins nuan-

14 Marjolaine RAGUIN, *Propagande...*, p. 47-56.

15 Soit les vers suivants de la *CCA* : laisse 2, v. 20 ; laisse 5, v. 21 ; laisse 26, v. 3 ; laisse 30, v. 1 ; laisse 45, v. 8 ; laisse 59, v. 3 ; laisse 59, v. 8 ; laisse 59, v. 16 ; laisse 130, v. 8.

16 Soit les vers suivants de la *CCA* : laisse 27, v. 4 ; laisse 30, v. 3 ; laisse 33, v. 12 ; laisse 56, v. 34 ; laisse 114, v. 28 ; laisse 117, v. 16 ; laisse 131, v. 6.

17 Soit les vers suivants de la *CCA* : laisse 34, v. 5 ; laisse 57, v. 22.

18 Soit le vers suivant de la *CCA* : laisse 57, v. 22.

19 Soit les vers suivants de la *CCA* : laisse 27, v. 4 ; laisse 56, v. 35.

20 C'est là la seule apparition du Roussillon et de ses hommes dans la *Chanson*, le Roussillon dépendant du roi d'Aragon et non de France. Cette occurrence unique permet de noter que le Roussillon est bien nettement du côté des non Languedociens et étranger à la croisade : comme les autres entités que sont la *Catalonha* et l'*Aragon*, il est placé sous l'autorité de Pierre II.

21 Soit les vers suivants de la *CCA* : laisse 2, v. 20 ; laisse 5, v. 21 ; laisse 26, v. 3 ; laisse 30, v. 1 ; laisse 45, v. 8 ; laisse 59, v. 3 ; laisse 59, v. 8 ; laisse 59, v. 16 ; laisse 117, v. 16 ; laisse 130, v. 8 ; laisse 131, v. 6.

cer le propos, car dans cinq des onze cas il se trouve que le roi est mentionné avec ses troupes.²² Nous éliminons donc les vers suivants : laisse 5, v. 21 ; laisse 30, v. 1 ; laisse 45, v. 8 ; laisse 59, v. 3 ; laisse 59, v. 8 ; laisse 59, v. 16. Pour l'occurrence du vers 3 de la laisse 59 : « lo reis d'Arago i fo e mota rica gent », si dans la *rica gent* sont certainement inclus des Catalans et Aragonais la formule englobe tout individu de grande noblesse présent.

On notera que lors des pourparlers de Carcassonne comme lors de l'ultimatum des légats à Arles ou Montpellier le roi d'Aragon est mentionné singulièrement seul.

Ainsi nous conservons les références suivantes car, outre le roi, ce sont des troupes de ses pays qui sont mises en scène [nous soulignons] :

laisse 2, v. 20 : Que-l reis d'Arago y era ab sa gran *baronia*²³

laisse 26, v. 3-4 : Lo reis Peyr d'Arago i es vengutz mot tost
Ab lui *cent cavaliers qu'amena a son cost*²⁴

laisse 130, v. 8 a, 11-12 : Lo reis Peyr d'Arago [...]
Er s'es mes en la guerra e si ditz que vindra
Ab be *mil cavaliers, que totz pagatz les a*²⁵

laisse 131, v. 6 : Lo reis Peir d'Aragon s'en vait am sa *mainea*

Avec une mention spéciale pour les vers suivants que l'on inclut car si le roi mène une bataille *en camp*, il est évident que c'est à la tête de ses troupes qui, si elles demeurent implicites dans le vers qui exprime une hypothèse de l'auteur pour sauver Castelnaudary, n'en sont pas moins idéellement présentes :

laisse 117, v. 16-17 : O si-l reis d'Aragon lor es tant sobrançer
Que los puesca en camp vencer ni raüzer²⁶

22 Ces troupes sont explicitement mentionnées (laisse 2, v. 20 ; laisse 26, v. 3-4 ; laisse 130, v. 8 a, 11-12 ; laisse 131, v. 6), ou clairement sous-entendues (laisse 117, v. 16-17).

23 « Le roi d'Aragon y était, avec ses puissants barons ».

24 « Le roi Pierre d'Aragon ne tarda pas à y [à Carcassonne] venir, avec cent chevaliers, qu'il amenait à ses frais ».

25 « Le roi d'Aragon [...] Et voici qu'il a pris part à la guerre : il annonce qu'il va venir avec au moins mille chevaliers, tous à sa solde ».

26 « Ou que si le roi d'Aragon était assez puissant pour vaincre et repousser les croisés en bataille rangée ».

Ainsi, notre corpus d'étude pour le texte de Guilhem de Tudela se déploiera donc autour des treize vers suivants [nous soulignons] (15 occurrences) auxquels seront liés les vers de contexte explicitant le rapport aux troupes ou à la terre d'Aragon et de Catalogne :

- laisse 2, v. 20 : Que-l reis d'*Arago* y era ab sa gran baronia
 laisse 26, v. 3 : Lo reis Peyr d'*Arago* i es vengutz mot tost
 laisse 27, v. 4 : Que son de *Catalonha* e d'*Aragon* vengut
 laisse 30, v. 3 : En *Aragon* s'en torna, corrosos e iratz
 laisse 33, v. 12 : Li un van a Tholosa, li autre en *Aragon*
 laisse 34, v. 5 : Peire *Aragones*, un mainader ardit
 laisse 56, v. 34 : Co ac en sel castel, lai devas *Aragon*
 laisse 56, v. 35 : E devas *Catalonha*, que son de Rosilhon
 laisse 57, v. 22 : Li autre *Catala* e li *Aragones*
 laisse 114, v. 28 : N'Ugs d'Alfar es dedins, qu'es de vas *Aragon*
 laisse 117, v. 16 : O si-l reis d'*Aragon* lor es tant sobrancier
 laisse 130, v. 8 : Lo reis Peyr d'*Arago* una seror dona
 laisse 131, v. 6 : Lo reis Peir d'*Aragon* s'en vait am sa mainea

Dans ce corpus on comptera cinq occurrences où les troupes d'Aragon seront directement liées à la personne du roi (laissez 2, 26, 117, 130, 131), sept qui nomment la terre de *Catalonha* ou *Aragon* (laissez 27, 30, 33, 56, 114), deux des peuples *Catalas* et *Aragones* (laisse 57), et une comme anthroponyme (laisse 34). On rappellera en définitive que toute la narration de Guilhem de Tudela se déroule du vivant du roi.

Texte de l'Anonyme

Le texte de l'anonyme continuateur de la *Chanson* contient lui 20 occurrences d'*Aragon*, de *Catalonha* et des *Catalas* et *Aragones*. La majorité — onze²⁷ sur dix-neuf — sont liées à la présence effective du roi d'Aragon Pierre II²⁸ en territoires languedociens.

²⁷ Soit les vers suivants de la *CCA* : 132, v. 18 ; 135, v. 9 ; 136, v. 18 ; 137, v. 5, 14 ; 138, v. 22 ; 139, v. 10, 19 ; 140, v. 5, 25 ; 141, v. 2.

²⁸ Rappelons que la *Chanson* compte au total 41 occurrences du roi d'Aragon (21 dans le texte de Guilhem de Tudela, 20 dans celui de l'Anonyme). Texte de Guilhem de Tudela : laisse 2, v. 20 ; laisse 5, v. 21 ; laisse 27, v. 19, 20 ; laisse 28, v. 1 ; laisse 29, v. 4, 9, 18, 28 ; laisse 26, v. 3 ; laisse 30, v. 1, 26 ; laisse 59, v. 17 ; laisse 59, v. 20 ; laisse 45, v. 8 ; laisse 59, v. 3, 8, 16 ; laisse 117, v. 16 ; laisse 130, v. 8 ; laisse 131, v. 6. Texte de l'Anonyme : laisse 132, v. 14, 18 ; laisse 133, v. 5 ; laisse 135, v. 9 ; laisse 136, v. 2, 18 ; laisse 137, v. 5, 13, 14, 20 ; laisse 138, v. 22, 28 ; laisse 139, v. 1, 10, 19 ; laisse 140, v. 5, 10, 11, 25 ; laisse 141, v. 2.

laisse 132, v. 18 : Mentre-l reis d'*Arago* pessa ben d'arrezar
 laisse 132, v. 36 : 'E ab los *Catalas*, que-us son vengut aidar.
 laisse 133, v. 5 : 'Ab lor li *Catala*, que-l reis lor ac laissatz,
 laisse 135, v. 9 : Que-l bos reis d'*Arago*, desus son mialsoldor,
 laisse 135, v. 13 : De cels de *Catalonha* i amenet la flor,
 laisse 135, v. 14 : E de lai d'*Arago* trop ric combatedor.
 laisse 136, v. 18 : Tot dreit ent a Murel, que-l reis d'*Arago* i es.
 laisse 137, v. 5 : Lo bos reis d'*Arago* fo a Murel asesmatz
 laisse 137, v. 14 : 'Senher reis d'*Arago*, de vertat sapiatz
 laisse 138, v. 22 : Lo bos reis d'*Arago* e tuit li seu capdal
 laisse 139, v. 10 : 'Senher reis d'*Arago*, si-m voletz escoutar,
 laisse 139, v. 19 : Que ja-l reis d'*Arago* fassa cest malestar;
 laisse 140, v. 5 : E-l bos reis d'*Arago*, cant les ag perceubutz,
 laisse 140, v. 25 : Que-l bos reis d'*Arago* es mortz e recrezutz,
 laisse 141, v. 2 : Can lo reis d'*Arago* remas mort e sagnens,
 laisse 176, v. 87 : Proensa e *Cathalonha* e Gasconha pendretz,
 laisse 190, v. 107 : 'Qu'el a mans cavalers Catalas amenatz
 laisse 190, v. 108 : 'E mant *Aragones* e dels autres assatz;
 laisse 191, v. 10 : Que fon de *Catalonha*, d'un gentil parentor,
 laisse 198, v. 76 : Qe fo natz d'*Arago*, s'es faitz aventuriers

Rappelons que ce *bos reis d'Aragon* meurt à la laisse 140 du poème. Si comme dans le cas du texte de Guilhem de Tudela, et du fait de notre thématique d'étude, on peut s'attendre à voir éliminer toutes les occurrences de l'Aragon composant la lexie complexe du *rei d'Aragon*, on procédera ici néanmoins avec le même discernement que pour le texte de Guilhem afin de ne pas négliger le pays et ses troupes. Nous éliminons donc cinq occurrences où le roi d'Aragon est bien seul concerné.²⁹ Ainsi nous conservons les six références suivantes car, outre le roi, ce sont là encore ses troupes qui sont mises en scène [nous soulignons] :

laisse 135, v. 9, 11-12 : Que-l bos reis d'Arago, desus son mialsoldor [...]
 E a l'asetjat *ab mot ric valvassor*
 Que-ls i a amenatz e *traits de lor honor*

laisse 138, v. 22 : Lo bos reis d'Arago e *tuit li seu capdal*

29 Il s'agit des laisses 136, v. 18 ; 137, v. 5, 14 ; 139, v. 10 ; 141, v. 2.

laisse 140, v. 5-6 : E-l bos reis d'Arago, cant les ag percebutz,
Ab petits *companhos* es vas lor atendutz³⁰

Nous conservons par ailleurs l'intervention de Miquel de Luesia (Luzia), un baron aragonais proche de Pierre II, héros de la bataille de Las Navas de Tolosa lui aussi, et mort comme son roi à Muret ce 13 septembre 1213, car elle signale ce seigneur, son appartenance à la terre d'Aragon et son rôle de conseil.

laisse 139, v. 18-19 : So ditz Miquelde Luzia : « Jes aiso bo no-m par
Que ja-l reis d'Arago fassa cest malestar

Nous conservons aussi l'intervention de Dalmas de Creixell, un baron catalan proche de Pierre II, et par la suite des seigneurs méridionaux occitans, car elle signale ce combattant et son appartenance première à l'entourage du roi. Cela est d'autant plus important pour nous que ce personnage, par ailleurs vassal du vicomte de Narbonne pour son château du Fenouillet, sera ensuite un proche des comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges engagé en leur faveur face à la croisade, même après la mort du roi. Notons dès à présent que le signalement de sa catalanité si l'on peut dire est régulièrement fait, mais pas systématique. Enfin, il est intéressant de voir que c'est lui le premier qui annonce par sa voix la mort du roi (outre l'annonce de la narration v. 14).

laisse 140, v. 23-25 : En Dalmatz de Creiselh³¹ es per l'aiga embatutz
E crida : « Dieus ajuda ! grans mals nos es cregutz
Que-l bos reis d'Arago es mortz e recrezutz

La première occurrence du texte est peut-être plus délicate à traiter, car d'un lien moins évident. Néanmoins il ne fait pas de doute que lorsque le roi selon le narrateur « pessa ben d'arrezar », qu'il fait donc ses préparatifs, c'est bien en rassemblant ses troupes ; c'est ce que confirme l'intervention des Toulousains au vers 36 de cette laisse 132.

laisse 132, v. 18, 36 : Mentre-l reis d'Arago pessa ben d'arrezar [...]
E ab los Catalas, que-us son vengut aidar

30 Ce bataillon comportait pour l'essentiel des hommes de sa mesnie.

31 Le manuscrit A, seul témoin pour ce vers, donne *Enteisehl*. Eugène Martin-Chabot corrige sur la base des autres attestations de la Chanson ; voir Eugène MARTIN-CHABOT (éd.), *La chanson de la croisade...*, t. II, p. 30, note b.

Notre corpus pour le texte de l'Anonyme sera donc constitué des quinze occurrences suivantes et des vers de contexte afférents :

laisse 132, v. 18 : Mentre-l reis d'*Arago* pessa ben d'arrezar
 laisse 132, v. 36 : 'E ab los *Catalas*, que-us son vengut aidar.
 laisse 133, v. 5 : 'Ab lor li *Catala*, que-l reis lor ac laissatz,
 laisse 135, v. 9 : Que-l bos reis d'*Arago*, desus son mialsoldor,
 laisse 135, v. 13 : De cels de *Catalonha* i amenet la flor,
 laisse 135, v. 14 : E de lai d'*Arago* trop ric combatedor.
 laisse 138, v. 22 : Lo bos reis d'*Arago* e tuit li seu capdal
 laisse 139, v. 19 : 'Que ja-l reis d'*Arago* fassa cest malestar;
 laisse 140, v. 5 : E-l bos reis d'*Arago*, cant les ag perceubutz,
 laisse 140, v. 25 : Que-l bos reis d'*Arago* es mortz e recreutz,
 laisse 176, v. 87 : Proensa e *Cathalonha* e Gasconha pendretz,
 laisse 190, v. 107 : 'Qu'el a mans cavalers *Catalas* amenatz
 laisse 190, v. 108 : 'E mant *Aragones* e dels autres assatz;
 laisse 191, v. 10 : Que fon de *Catalonha*, d'un gentil parentor,
 laisse 198, v. 76 : Qe fo natz d'*Arago*, s'es faitz aventuriers

Que désignent ces attestations ?

Le corpus d'étude totalise donc 30 occurrences d'*Aragon*, de *Catalonha* et de leurs dérivés lexicaux exploitables dans le cadre de ce travail.³² Cette régularité assez surprenante de la répartition des attestations ne doit pas occulter un véritable déséquilibre qui s'opère en faveur de la partie anonyme. En effet, on y ajoutera ensuite les passages où apparaît le catalan Dalmas de Creixell car son personnage est essentiel dans la *Chanson* tant d'un point de vue de l'histoire de la guerre de résistance à la croisade et de ses décisions que pour son rôle argumentatif de figure du Catalan qui se place par choix au service des *Raimondins*, partenaire constant et fidèle du comte de Foix.³³ Les passages liés à Dalmas, où il n'apparaît pas sous la terminologie de *Catala* ou de *Catalonha*, seront traités par la suite.

32 Soit *CCA* : laisse 2, v. 20 ; laisse 26, v. 3 ; laisse 27, v. 4 ; laisse 30, v. 3 ; laisse 33, v. 12 ; laisse 34, v. 5 ; laisse 56, v. 34 ; laisse 56, v. 35 ; laisse 57, v. 22 ; laisse 114, v. 28 ; laisse 117, v. 16 ; laisse 130, v. 8 ; laisse 131, v. 6 ; laisse 132, v. 18 ; laisse 132, v. 36 ; laisse 133, v. 5 ; laisse 135, v. 9 ; laisse 135, v. 13 ; laisse 135, v. 14 ; laisse 138, v. 22 ; laisse 139, v. 19 ; laisse 140, v. 5 ; laisse 140, v. 25 ; laisse 176, v. 87 ; laisse 190, v. 107 ; laisse 190, v. 108 ; laisse 191, v. 10 ; laisse 198, v. 76.

33 Sur le comté de Foix on verra les travaux de Claudine PAILHÈS, notamment *Le comté de Foix. Un pays et des hommes*, Cahors, La Louve, 2006.

On s'intéressera ici à la réalité désignée par ces attestations de *Catalas*, *Catalonha*, *Aragon* et *Aragones*.

Dans le texte de Guilhem de Tudela

On trouve dans le texte de Guilhem de Tudela plusieurs réalités désignées par leur lien à la Catalogne et à l'Aragon. Outre le roi ce sont :

- des barons (en référence au roi) : sa « gran baronia »,³⁴ les « cent cavaliers »³⁵ ou les « mil cavaliers »³⁶ qui l'accompagnent, les « seu » venus avec lui de *Catalonha* e d'*Aragon*,³⁷ « sa mainea »,³⁸ les troupes qu'il devrait mener « en camp vencer »,³⁹
- les hommes de la terre de Catalogne ou d'Aragon : la « rica garnizon »⁴⁰ d'« Aragon »⁴¹ et de « Catalonha »,⁴² les mêmes « Catala »⁴³ et « Aragones »⁴⁴ furent Termes,
- terre (en référence au roi) : « Aragon »,⁴⁵
- la terre : « Aragon »⁴⁶ (terre d'exil parmi d'autres pour les vaincus de Carcassonne), « Aragon »⁴⁷ (repère géographique pour localiser un autre lieu, construction syntagmatique : *de vas...*),
- un anthroponyme : « Peire Aragones »⁴⁸ un chef de bande acquis à Simon de Montfort.

Il faut noter que les hommes nobles de la terre catalane ou aragonaise sont toujours anonymes, qu'ils soient dans l'entourage de leur roi ou pas.

34 *CCA*, laisse 2, v. 20.

35 *CCA*, laisse 26, v. 4.

36 *CCA*, laisse 130, v. 12.

37 *CCA*, laisse 27, v. 3-4.

38 *CCA*, laisse 131, v. 6.

39 *CCA*, laisse 117, v. 17.

40 *CCA*, laisse 56, v. 33.

41 *CCA*, laisse 56, v. 34.

42 *CCA*, laisse 56, v. 35.

43 *CCA*, laisse 57, v. 22.

44 *Ibid.*

45 *CCA*, laisse 30, v. 3.

46 *CCA*, laisse 33, v. 12.

47 *CCA*, laisse 114, v. 28.

48 *CCA*, laisse 34, v. 5.

Dans le texte de l'Anonyme

Dans le texte de l'Anonyme, selon les mêmes critères on classera comme suit les différentes réalités désignées par leur lien à la *Catalonha* et à l'*Aragon*. On notera qu'il faut ajouter une catégorie de barons non mentionnés en lien avec leur roi, et corrélativement désignés par leur nom propre, alors que l'on ne retrouvera pas la catégorie de l'anthroponyme :

- les barons ou combattants (en référence au roi) : ses « amics » et « companhas »⁴⁹ qu'il prie de l'accompagner secourir son parent, « mot ric valvasor »,⁵⁰ la *flor* de « cels de Catalonha »,⁵¹ les « ric combatedor d'Arago »,⁵² « li seu capdal »,⁵³ le conseiller proche Miquel de Luzia qui s'exprime pour le roi,⁵⁴ ses proches « companhos » (*petits*),⁵⁵ Dalmas de Creixell qui le premier déplore piteusement la mort du roi,⁵⁶
- les hommes de la terre de Catalogne ou d'Aragon (non nobles, en référence au roi) : les « Catala » que le roi avait laissés à Toulouse après l'hommage de la ville en février 1213 (on pourrait supposer qu'il y a là une référence à des barons, au moins pour certains mais on manque de précisions),⁵⁷
- les hommes de la terre de Catalogne ou d'Aragon : les « Catalas »,⁵⁸ les « cavalers Catalas »⁵⁹ et des « Aragones »⁶⁰ que mène le comte de Foix, « Dalmatz de Creiseilh [...] que fon de Catalonha » (noble de *gentil parentor*),⁶¹ « Peron Domingo [...] que fo natz d'Arago » (*us valens escuders*),⁶²
- la terre : « Cathalonha »⁶³ mise en tension avec *Gasconha* et *Proensa*.

49 CCA, laisse 132, v. 5 et 8.

50 CCA, laisse 135, v. 11 (en lien avec le vers 9).

51 CCA, laisse 135, v. 13.

52 CCA, laisse 135, v. 14.

53 CCA, laisse 138, v. 22.

54 CCA, laisse 139, v. 18-19.

55 CCA, laisse 140, v. 5-6.

56 CCA, laisse 140, v. 23-25.

57 CCA, laisse 133, v. 5.

58 CCA, laisse 132, v. 36 (à traiter avec le vers 18 la même laisse).

59 CCA, laisse 190, v. 107.

60 CCA, laisse 190, v. 108.

61 CCA, laisse 191, v. 9-10.

62 CCA, laisse 198, v. 75-76.

63 CCA, laisse 176, v. 87.

Cette fois on remarquera que s'il n'y a pas d'anthroponyme, trois individus nommément désignés et nobles sont identifiés comme des Catalans ou Aragonais ; deux surtout Dalmas de Creixell et ce Peron Domingo ; Miquel de Luzia faisant l'objet d'une identification indirecte (comme Aragonais).

Même si les occurrences du roi d'Aragon ne sont pas déterminantes pour notre étude et n'ont donc pas toujours été retenues, n'oublions pas en définitive que chaque fois que le roi d'Aragon parle ou est mentionné c'est certes bien lui-même qui est désigné mais aussi, par un implicite fort, le pays tout entier à travers son gouverneur.

Le cas de Dalmas de Creixell

Le cas tout à fait singulier du seigneur catalan Dalmas de Creixell dans la *Chanson* justifie qu'on le traite au sein de l'analyse de ce corpus consacré à la représentation et à l'emploi argumentatif des figures des Catalans, des Aragonais et de leurs pays.

Outre le cas de la laisse 140, où Dalmas n'est identifiable comme catalan que pas son rôle d'annonceur de la mort du roi d'Aragon, on relève plusieurs apparitions de ce personnage que nous joignons à notre corpus d'étude :

laisse 190, v. 91-92 : Intra per mei la vila-l coms de Fois e-n Dalmatz
Car es pros om e savis e gent acosselhatz⁶⁴

laisse 191, v. 63-71 : Ditz Dalmatz de Crissil : 'A bo entendedor
Deu hom bos cosselhs dire e qu'en prenga-l milhor.
Pos Dieus nos a rendut nostre capdel major,
Ben devetz vos nos totz amar per bona amor
Car oïmais d'esta vila no-us cal aver paor,
C'a totz los enemics em ben defendedor.
Eu vengui de ma terra per venjar mo senhor
E estarai en la vila que non irai alhor
Tro qu'en levetz lo seti o qu'en cobretz milhor⁶⁵

laisse 194, v. 65 : Dalmas de Crissil, qui manda e enantis

64 À rapprocher des vers 105-108 de la même laisse qui signalent les Catalans et les Aragonais qui accompagnent le comte de Foix.

65 À rapprocher des vers 9-10 de la même laisse qui signalent le vaillant noble catalan.

- laisse 197, v. 22-24 : Ditz·n Dalmatz de Creissil : ‘Vos dizetz be e gent
Que per esta creguda valdrem mais per un cent,
En sirem pus delhiure e milhor combatent’.
- laisse 198, v. 52-56 : E·n Dalmatz de Cressil, qu’es bels e bos parlers,
Belament parla e dicta ab plazens castiers :
‘Senhors, si·l temps es mals ni durs ni aversers,
Ja no vo·n venga ira ni o·n cresca espaventers ;
Que motas vetz per perdre ave grans milhorers.
- laisse 203, v. 93-95 : Ditz Dalmatz de Creichel : ‘Aquest cosselh tindretz
Car el es bos e savis e ja no i pecaretz ;
Es es grans obs e coita que tuit essem obretz.’
- laisse 204, v. 106-108⁶⁶ : Que cant lo coms mo senher ez en Roger Bernatz
E lo coms de Cumenge e mossenh’en Dalmatz
Eran dins esta vila ab nos autres privatz

Il y a donc neuf occurrences⁶⁷ du personnage de Dalmas de Creixell dans la *Chanson* dont il s’agira d’étudier en quoi il participe à construire une certaine image de la Catalogne et des Catalans qui se placent par choix (pour venger leur seigneur mais pas seulement) au service de la résistance à la croisade. On verra que ce personnage est emblématique du lien de ces populations et territoires catalano-aragonais au comte de Foix, qui dans la *Canso* est montré comme le remplaçant du roi d’Aragon à la tête de ces troupes.

Conclusions

Le corpus de cette étude portera donc sur 37 passages du texte de la *Chanson* présentant tous soit une occurrence de *Catalonha*, *Aragon*, *Catalas* ou *Aragones* (30 cas) soit la mise en scène d’un personnage que le contexte identifie comme membre de cette communauté catalano-aragonaise venue lutter contre la croisade au côté du roi Pierre II d’Aragon et qui restera, à sa mort, le fer de lance de ces soutiens catalans demeurés à Toulouse pour venger la mort du roi, et continuer sa lutte. Et qui, de fait, était devenu des fidèles serviteurs du comte et de sa ville.

66 C’est le légiste Maître Bernard qui s’exprime.

67 CCA, laisses 140, v. 23 ; 190, v. 91 ; 191, v. 9, 63 ; 194, v. 65 ; 197, v. 22 ; 198, v. 52 ; 203, v ; 93 ; 204, v. 107.

ANALYSE

Texte de Guilhem de Tudela

Le texte de Guilhem de Tudela, dont la narration se déploie du vivant de Pierre II et avant donc l'arrivée du roi d'Aragon à Muret, fait appel dans la grande majorité des cas à la terminologie *d'Aragon* pour désigner sans surprise et de manière plus englobante la terre du roi plutôt que les tenures du seul comte de Barcelone. On ne voit en fait surgir des Catalans qu'en deux épisodes, laisses 27 et 56 et 57, toujours associés à des Aragonais. Ces trois attestations couvrent les deux cas de figure de la présence d'Aragonais comme de Catalans en territoires occitans pendant la croisade dans le texte de Guilhem. Il s'agit soit des troupes du roi venu s'intéresser, pour différents motifs selon la période, aux affaires du Languedoc, soit comme de soldats qui se placent au service d'un seigneur, résistant ou croisé. Ce sera le cas pour les troupes des vers 2 laisse 20, 4 laisse 26, 12 laisse 130, 3 et 4 laisse 27, 6 laisse 131, 17 laisse 117, et pour les soldats des vers 33-35 laisse 56, ou 22 de la laisse 57, ou même du vers 5 de la laisse 34.

À la laisse 27 (vers 3-4) lorsque Guilhem signale l'arrivée du roi à Carcassonne⁶⁸ dans sa tentative de médiation entre le vicomte Raimond-Roger Trencavel et la croisade, la mention de la Catalogne et de l'Aragon sert certes à signaler la provenance du roi et de ses compagnons, mais aussi à insister sur l'aspect officiel de cette troupe royale qui vient se mêler pour la première fois de l'affaire de la croisade albigeoise, puisque leur venue en 1204 précédait la croisade. Pierre II et ses hommes viennent à Carcassonne tout auréolés de la victoire de Las Navas de Tolosa. *Catalonha* et *Aragon*⁶⁹ servent à souligner l'étendue des domaines royaux. Sans surprise d'ailleurs on remarquera qu'à la laisse 29 (v. 1-4) le vicomte Raimond-Roger rappelle au roi que les siens et lui-même sont ses hommes, comme ils le furent de son père.⁷⁰

⁶⁸ Rappelons que le roi s'était mis en route déjà à la laisse 26.

⁶⁹ *CCA*, laisse 27, v. 4.

⁷⁰ « Senher », ditz lo vescoms, « aisi co vos plaira | Podetz far de la vila e de tot cant i a ; | Car nos em trastuit vostre, es eram estat ja | E del rei vostre apire, que fortment nos ama. » « Sire », dit le vicomte, « vous pouvez disposer à votre gré de la ville et de tout ce qu'elle renferme ; car nous sommes tous vos hommes, et l'étions déjà du roi votre père, qui eut pour nous beaucoup d'affection. »

Les troupes catalanes et aragonaises se répartissent en deux groupes : celles *a priori* de grande noblesse qui forment l'entourage guerrier du roi d'Aragon et comte de Barcelone, et celles qui sont recrutées par les seigneurs occitans pour renforcer leurs garnisons.

Les troupes de l'entourage du roi d'Aragon semblent importantes dans le poème. Si celui-ci donne une tournure internationale à l'affaire, mais aussi à la *gesta* et rappelons-nous des prétentions de Guilhem de Tudela, lui-même navarrais, son entourage signale lui aussi l'importance diplomatique de la délégation. On en trouvera plusieurs indices dans la noblesse des personnages, leur nombre, ou leur proximité de l'entourage du roi.

La noblesse des personnages sera repérable dans un vers tels que « Que·l reis d'Arago y era ab sa *gran baronia* »⁷¹ mais aussi plus indirectement inférée à partir de leur proximité avec le roi signalée par des formules telles que : « Lai es mosenhe·l reis e li *seu* dechendut »⁷² « Lo reis Peir d'Aragon s'en vait am sa *mainea* ». ⁷³ Par ailleurs, au-delà du petit noyau des proches du roi, le nombre de ces troupes catalano-aragonaises nobles et liées à sa présence signale l'importance de l'engagement du souverain et de ces chevaliers en faveur des seigneurs qui s'opposent à la croisade. De plus, leur nombre est aussi une signe clair : ils sont d'abord cent lors de la médiation pacifique du roi d'Aragon : « Ab lui *cent cavaliers* qu'amena a son cost »⁷⁴ puis mille lors du départ combattant vers Muret : « Ab be *mil cavaliers*, que totz pagatz les a ». ⁷⁵ On remarquera aussi que le roi finance ses armées : participer aux débours est signe de son pouvoir. Ce sont les mêmes dont Guilhem évoque la possible mobilisation pour intervenir contre la croisade déjà à la laisse 117.⁷⁶

Les troupes catalanes et aragonaises qui se placent au service des seigneurs occitans sont signalées dans la garnison qui défend le château de Termes face aux croisés de Simon de Montfort. Ces combattants ont été recrutés par Raimond de Termes⁷⁷ pour défendre le château qui résista farouchement à la croisade. Dans ce cas, les troupes de Catalogne, d'Aragon et de Roussillon devaient cons-

71 CCA, laisse 2, v. 20.

72 CCA, laisse 27, v. 3. Il est signalé au vers 4 « que son de Catalonha e d'Aragon vengut ».

73 CCA, laisse 131, v. 6.

74 CCA, laisse 26, v. 4.

75 CCA, laisse 130, v. 12.

76 CCA, laisse 117, v. 16-17.

77 Pierre DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria Albigensis*, éd. Pascal GUÉBIN et Ernest LYON, Paris, Champion, 1926-1939, t. I-III, chap. XLII, §172.

tituer la majeure partie des défenseurs de Termes. Cette garnison catalane et aragonaise est l'occasion d'insister sur la qualité de ces guerriers et leur activité de soutien aux seigneurs des pays occitans ; le fait qu'ils ne dépendent pas du roi mais aient bien été engagés par un seigneur languedocien est significatif de leur indépendance. Il en résulte que même libres de la contrainte royale ces combattants se placent au service des Languedociens.

Oncas no vi nulhs hom tan rica garnizon
Co ac en sel castel, lai de vas Aragon
E de vas Catalonha, que son de Rosilhon⁷⁸

Li autre Catala e li Aragones
S'en fugiron per tal que hom no·ls aucizes⁷⁹

Si l'on prend aussi en compte le vers 5 de la laisse 34 « Peire Aragonès, un mainader ardit » qui est au service de Simon de Montfort,⁸⁰ on fera le lien avec ces combattants ou routiers qui servaient dans les troupes tant des croisés que des résistants à la croisade comme les Gascons, lanceurs de javelots.⁸¹ C'est peut-être surtout le cas des Aragonais,⁸² pour ceux qui nous intéressent ici, mais cela rappelle en tout cas que les combattants identifiés par leurs pays d'origine qu'ils soient catalans, aragonais, gascons, ou rouergats, donc même des pays plutôt méridionaux, changent de camp et se trouvent des deux côtés de la guerre.

Enfin, la terre d'Aragon est certes celle du roi⁸³ mais aussi celle qui devient terre d'asile des Carcassonnais après la reddition de la ville au même titre que Toulouse ou l'Espagne « qui aval, qui amont ».⁸⁴

78 CCA, laisse 56, v. 33-35.

79 CCA, laisse 57, v. 22-23.

80 Pierre DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria...*, chap. XXI, § 110, indique que Fanjeaux fut occupé par des Aragonais, ce qui concorde avec le nom de ce chef de bande. Eugène MARTIN-CHABOT (éd.), *La chanson de la croisade...*, t. 1, note 2, p. 84, signale qu'un *Petrus Aragonensis* est témoin d'un acte passé par Simon de Montfort le 20 juillet 1210 (Claude DEVIC et Joseph VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc*, annot., augm. et révisée par C. CHABANEAU *et al.*, Toulouse, Privat, 1872-1892, t. I-XVI [Réédition fac-similé introd. d'Arlette JOUANA et René SOURIAU, préf. de Emmanuel LE ROY LADURIE, Toulouse, Privat, et Paris, C. Tchou pour la Bibliothèque des introuvables, 2003-2006], fac-similé, t. VIII, col. 601).

81 Voir par exemple la laisse 13 qui aux vers 8 et 35-37 présente les deux cas de figure.

82 On pensera ici à Martin Algai le routier, certainement un Navarrais, d'abord croisé puis défenseur de Toulouse, qui finit pendu sur ordre de Simon de Montfort. CCA, laisse 89, v. 13 ; 93, v. 6 ; 95, v. 5 ; 98, v. 11 ; 115, v. 29 ; 116, v. 4. Néanmoins, celui-ci n'est pas identifié comme Aragonais et ne nous intéresse donc pas ici.

83 CCA, laisse 30, v. 3.

84 Voir CCA, laisse 33, v. 12-13.

Texte de l'Anonyme

Pour ce qui concerne le texte de l'Anonyme, si les mentions de la terre indépendante de ses hommes ou du roi n'étaient déjà pas nombreuses dans la première partie de l'œuvre (deux), dans la seconde on n'en relève qu'une seule : précisément celle qui met en scène la prédication de croisade de l'évêque Foulque (laisse 176, v. 87). Celui-ci déclare à Simon pour l'encourager dans son combat qu'il se rendra maître de « Proensa e Cathalonha e Gasconha ». À ce moment-là du texte, Pierre II est mort, et son jeune fils toujours dans une position précaire. La Catalogne est alors rangée dans la possibilité des conquêtes pour se constituer un beau patrimoine⁸⁵ et de fait donc dans la catégorie des pays qui s'opposent à la croisade.

Il apparaît qu'en dehors de ce cas précis lié au camp des croisés, toutes les occurrences dans le texte de l'Anonyme sont liées à des hommes d'une terre et non à la terre elle-même. Ce n'est pas tant le territoire qui est mis en avant que les combattants qui en sont issus ; un cas peut-être exemplaire est celui du vers 12 de la laisse 135, lorsque l'Anonyme déclare que les « ric valvassor »⁸⁶ qui accompagnent le roi à Muret ont été par lui « traits de lor honor » ; *honor* c'est-à-dire la terre, la même terminologie est utilisée au vers 20 de cette laisse pour parler de la terre du comte Raimond. Ce passage au second plan de la terre qui n'est plus que marque d'une origine s'explique certainement en raison de la fonction combattante de ces hommes et du sens de leur présence comme manifestation d'un soutien.

On distinguera d'abord les barons et les combattants qui sont mentionnés comme venant de Catalogne ou d'Aragon en rapport avec le personnage du roi. C'est aux côtés de ces proches « petits companhos »⁸⁷ que Pierre II s'engage dans la bataille mortelle à Muret. Ils sont ses « mot ric valvassor » possessionnés dans des territoires placés sous l'autorité du roi.⁸⁸ Dans les vers suivants de cette laisse 135 qui est la première à vraiment mentionner ces troupes, les hommes du roi sont qualifiés de « flor »⁸⁹ de « cels de Catalonha »,⁹⁰ associés aux « ric

85 CCA, laisse 176, v. 86 : « E tot vostre linatge e vos enquiretz ».

86 CCA, laisse 135, v. 11. Le roi d'Aragon est au vers 9.

87 CCA, laisse 140, v. 5-6.

88 CCA, laisse 135, v. 11 (en lien avec le vers 9).

89 CCA, laisse 135, v. 13.

90 CCA, laisse 135, v. 13.

combatedor d'Arago ». ⁹¹ Ces hommes, Catalans et Aragonais, sont ceux qui étaient qualifiés d'« amics » ⁹² composant les « companhas » ⁹³ avec lesquelles le roi compte passer les ports. Ce sont aussi « li seu capdal » ⁹⁴ qui accompagnent le roi lors des conseils avec les dirigeants de la résistance occitane soit le comte Raimond de Toulouse, le comte de Foix et celui de Comminges.

Il est tout à fait intéressant de voir que c'est dans cette fonction de membre du conseil comtal de résistance à la croisade que sera maintenu le catalan Dalmas de Creixell, ⁹⁵ archétype des *Catalas* après la mort de Pierre II. Les hommes de la terre d'Aragon et de Catalogne sont donc parfois identifiés nommément, c'est le cas de Dalmas, et c'est aussi celui du conseiller proche Miquel de Luzia qui s'exprime pour le roi. ⁹⁶ On notera que tous deux dirigeaient les armées du souverain à Las Navas de Tolosa et participèrent à l'établissement de la stratégie. C'est bien dans ces rôles qu'on les retrouve ici, conseiller du roi d'Aragon, ou proche du comte de Foix.

Par ailleurs, outre la noblesse, on trouve des contingents catalans en référence au roi toujours laissés à Toulouse après l'hommage de la ville en février 1213 : ils sont désignés comme « li Catala ». ⁹⁷ Parmi ces « catala », il y a peut-être quelque référence à des barons.

Désigner les hommes d'une terre à travers une appellation toute territoriale est l'habitude dans la *Chanson* conformément à la tradition épique, ce sont donc des « Catalas » que l'on trouve à la laisse 132 (vers 36), ⁹⁸ puis après la mort de Pierre II, toujours des « cavalers Catalas » ⁹⁹ et des « Aragones » ¹⁰⁰ menés par le comte de Foix.

Une fois le roi décédé, ce sont seulement deux personnages qui seront nommément désignés et identifiés l'un comme catalan, l'autre comme aragonais. Deux c'est peu mais tout à fait remarquable étant donné l'anonymat qui marque ces troupes catalanes et aragonaises. Un de chaque, on n'osera pas voir ici quelque malice de l'auteur. Ce sont : « Dalmatz de Creiseilh [...] que fon de

⁹¹ CCA, laisse 135, v. 14.

⁹² CCA, laisse 132, v. 5. Cette occurrence et la suivante sont en lien avec l'identification du roi d'Arago au vers 18.

⁹³ CCA, laisse 132, v. 8.

⁹⁴ CCA, laisse 138, v. 22.

⁹⁵ CCA, laisse 140, v. 23-25, il s'agit là de sa première apparition lorsqu'il déplore la mort du roi ; les suivantes seront traitées ci-après.

⁹⁶ CCA, laisse 139, v. 18-19.

⁹⁷ CCA, laisse 133, 5.

⁹⁸ CCA, laisse 132, v. 36 (à traiter avec le vers 18 de la même laisse).

⁹⁹ CCA, laisse 190, v. 107.

¹⁰⁰ CCA, laisse 190, v. 108.

Catalonha » (noble de *gentil parentor*)¹⁰¹ et « Peron Domingo [...] que fo natz d'Arago » (*us valens escuders*).¹⁰²

Néanmoins, il faut reconnaître que là encore ces deux nominations et identifications territoriales ont bien pour trait commun leur fonction : toutes deux servent à souligner combien Catalans et Aragonais, combattants et décisionnaires, se placent au service du comte de Toulouse, par l'intermédiaire du comte de Foix.

Nous touchons ici au point le plus significatif du rôle des Catalans et de la terre du roi en général dans la *Chanson* une fois que celui-ci est mort : apporter un soutien militaire et stratégique aux seigneurs des pays occitans, mettant à leur service leur prestige de Las Navas, et leurs qualités de combattants. C'est déjà certes leur fonction lors du soutien royal de Pierre II qui sert surtout, dans la *Chanson*, à souligner l'injustice de la croisade et la double parenté royale des comtes de Toulouse. C'est insister aussi sur l'importance européenne du conflit.¹⁰³ L'Anonyme occultant bien comme Guilhem de Tudela mais pour d'autres raisons combien Pierre II s'était rendu maître du pays.

Le personnage qui devient donc à la mort de Pierre II l'archétype de ces troupes catalanes, et plus discrètement aragonaises, qui restent au service de la contre-croisade de l'Anonyme, est celui de Dalmas de Creixell dont on peut suivre l'évolution à travers le texte. Dès l'automne 1217 il avait dû revenir en territoire d'oc avec quelques troupes des domaines royaux.

Le cas de Dalmas de Creixell

Ce seigneur apparaît avec la narration de l'Anonyme. Une première fois pour déplorer la mort du roi d'Aragon (l. 140, v. 23) au milieu de la débâcle de Muret, puis il réapparaît régulièrement à partir de la laisse 190 jusqu'à 204 préparant la défense de Toulouse.¹⁰⁴ Une chose marquante de toutes ses apparitions ou interventions dans le texte est sa présence au côté du comte de Foix. La première oc-

101 CCA, laisse 191, v. 9-10.

102 CCA, laisse 198, v. 75-76.

103 D'un point de vue de l'histoire du lignage de Toulouse, voir notamment Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse et leur entourage XII^e-XIII^e siècles. Rivalités, alliances et jeux de pouvoir*, Toulouse, Privat, 2000, p. 59-61). Pour l'importance de ce phénomène dans l'argumentation de la *Chanson*, voir Marjolaine RAGUIN, *Propagande...*, notamment p. 86-89, 99, 106 et 338.

104 Dalmas de Creixell (*Dalmou de Creixell*) apparaît à plusieurs reprises dans le *Llibre dels fets* de Jacques I^{er} d'Aragon, lorsque celui-ci relate l'expédition de son père vers Muret en 1213.

currence, particulièrement celle de la laisse 190, v. 91-92, les donne tous deux côte à côte dans le même vers : « Intra per mei la vila.l coms de Foix e.n Dalmatz | Car es pros om e savis e gent acosselhatz ». Quelques vers plus tard, Dalmas est la seule personnalité qu'identifiera le croisé Robert de Beaumont dans les troupes catalanes et aragonaises que le comte de Foix ramène à Toulouse : « Qu'el [le comte de Foix] a mans cavalers Catalas amenatz | E mant Aragones e dels autres assatz ». ¹⁰⁵ Le vers suivant ¹⁰⁶ souligne à quel point ces troupes venues de l'autre côté des Pyrénées sont intégrées dans la défense de la ville.

Ainsi, avec sa première apparition après la mort du roi et là où il devient véritablement acteur de la défense contre la croisade, Dalmas de Creixell apparaît une fois nommément aux côtés du comte de Foix, puis mêlé aux *Catalas* et *Aragones*. Le comte de Foix devenu guide de ces troupes se substitue en quelque sorte à l'autorité du roi pour gouverner à ses troupes presque orphelines. Le personnage du comte, certainement mécène de notre auteur, gagne là encore en prestige et dignité. Cela participe à faire de lui le soutien essentiel du comte de Toulouse ; avec dans une autre mesure celui de Comminges. ¹⁰⁷

Dalmas est aussi un « valent valvassor » ¹⁰⁸ qui tient quatre discours ¹⁰⁹ chaque fois au sein de conseils de guerre dont il est pleinement membre, ¹¹⁰ mais il est aussi commandeur d'hommes. ¹¹¹ Deux fois sur quatre ¹¹² il parle juste après le

¹⁰⁵ CCA, laisse 190, v. 8-9.

¹⁰⁶ CCA, laisse 190, v. 11 : « E arma s'en la vila l'autra cominaltatz ».

¹⁰⁷ Sur les aspects pyrénéens de la politique du comte de Foix et de celui de Comminges pendant la croisade et avant, on verra Charles BAUDON DE MONY, *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e siècle*, Paris, A. Picard et fils, 1896, t. I, p. 136-145 ; Charles HIGOUNET, « Comté et Maison de Comminges entre France et Aragon au Moyen Age », *Bulletin Hispanique*, 49, 3-4 (1947), p. 311-331 ; Joseph CALMETTE, *La question des Pyrénées et la Marche d'Espagne au Moyen Age*, Paris, Janin, 1947.

¹⁰⁸ CCA, laisse 191, v. 9.

¹⁰⁹ CCA, laisse 191, v. 63-71 ; laisse 197, v. 22-24 ; laisse 198, v. 52-56 ; laisse 203, v. 93-95.

¹¹⁰ L'intervention du légiste Maître Bernard va en ce sens, laisse 204, v. 106-108 : « Que cant lo coms mo senher ez en Roger Bernatz | E lo coms de Cumenge e mossen'h'en Dalmatz | Eran dins esta vila ab nos autres privatz ». Dalmas est pleinement conseiller au côté des autres dignitaires.

¹¹¹ Voir laisse 194, v. 65 : « E-n Dalmatz de Crissil, qui manda e enantis ». « Dalmas de Creixell, qui commande et va de l'avant ». On notera que cette qualification de Dalmas de Creixell se produit au sein de l'énumération des seigneurs défenseurs de Toulouse à la laisse 194. Dalmas est cité juste après Roger-Bernard et la mention du mécénat de l'auteur (« que-m daura e esclarzis », voir Marjolaine RAGUIN, *Propagande...*, p. 38-41). Une fois encore à proximité syntaxique du comte de Foix, mais surtout au sein de la troupe de seigneur qui assure le noyau de commandement de la défense de Toulouse. On verra aussi CCA, laisse 197, v. 76-78 : Dalmas participe pleinement à la défense de la ville : il dirige une compagnie au même titre que d'autres hommes comme le comte de Comminges, Pelfort de Rabastens et Sicard de Puylaurens.

¹¹² Il s'agit des laisses 191 et 197.

comte de Foix pour souligner la justesse de ses propos ; sa parole est même prise entre celle du comte et celle de Roger-Bernard à la laisse 191. Dans les deux autres cas le comte de Foix est toujours présent.

Si Dalmas apparaît avec les troupes catalanes et aragonaises qu'il désigne par « nos »¹¹³ et qu'il est placé au moins symboliquement par l'Anonyme dans l'entourage du comte de Foix, il n'en semble pas moins le *chef* des Catalans et des Aragonais au nom desquels il s'exprime. On notera aussi que pour ce qui est sa première participation explicite à un conseil dans la *Chanson* il s'y déclare homme d'un « capdel major »¹¹⁴ c'est-à-dire le comte Raimondin pour ce qui concerne la défense de Toulouse en tout cas. Mais en retour, et on peut estimer que c'est bien cela le conseil donné « a bo entendedor »,¹¹⁵ le comte et les siens doivent avoir avec les Catalans et les Aragonais une entente cordiale, les « amar per bona amor » car ils sont venus défendre la ville pour « venjar mo senhor »,¹¹⁶ venger la mort de Pierre II. Ces troupes sont donc là pour venger la mort de leur seigneur certes, mais c'est aussi pour l'Anonyme l'occasion de rappeler que le roi est mort et que ces Catalans et les Aragonais présents sont à la fois solidaires et vengeurs, dépendants et indépendants. Selon la déclaration de Dalmas on ne saurait douter de leur engagement :

Car oïmais d'esta vila no·us cal aver paor,
 C'a totz los enemics em ben defendedor.
 Eu vengui de ma terra per venjar mo senhor
 E estarai en la vila que non irai alhor
 Tro qu'en levetz lo seti o qu'en cobretz milhor.¹¹⁷

On a là, avec la demande de Dalmas de Creixell, la démonstration que c'est l'ennemi commun qui fait la solidarité et le seigneur catalan devient un des principaux chefs¹¹⁸ de la résistance. Tant son arrivée à la laisse 190 que la mise en scène de sa parole enchâssée entre celles des comtes de Foix, père et fils, dans la laisse 191, participent à faire de Dalmas l'homme de ce comte. Le reste des occurrences continuera à aller dans ce sens d'une certaine proximité entre

113 CCA, laisse 191, v. 66.

114 CCA, laisse 191, v. 65.

115 CCA, laisse 191, v. 63.

116 CCA, laisse 191, v. 69.

117 CCA, laisse 191, v. 69-71.

118 CCA, 198, v. 51-56. C'est du moins ainsi que l'on peut interpréter l'inclusion de Dalmas dans le groupe auquel il s'adresse et qui est composé, on le voit dans les vers 57-63, de ses compagnons de conseil habituels.

Dalmas et Roger-Bernard ou son père¹¹⁹, la maison de Foix gagnant en dignité avec ce rapprochement.

On notera que l'intervention de ce seigneur catalan à la laisse 198¹²⁰ pour rassurer ses compagnons, le comte de Comminges, Roger-Bernard de Foix, Pelfort de Rabastens et d'autres, n'est peut-être pas sans une certaine ironie. Il y explique en effet que d'une perte résulte souvent un grand avantage : de la part de celui qui avait annoncé la mort de Pierre II, et qui prit sa place dans le texte comme figure du Catalan en lutte contre la croisade, c'est plutôt curieux. C'est là un tour de plus de l'Anonyme ; et la notion de perte négative et positive selon les uns ou les autres prend adroitement tout son sens. Personne d'autre en tout cas des personnages de la *Chanson* n'était plus habilité que lui à tenir ces propos.

SYNTHÈSE

En guise de synthèse, nous dirions que dans le texte de l'Anonyme les terres catalanes et aragonaises ne sont pas conçues autrement que comme dépendantes de la personne du roi, il en va de même pour leurs troupes. Elles sont terre d'asile pour les *faiditz* de Carcassonne.

Dans la partie anonyme, comme archétype de ces troupes qui soutiennent la résistance à la croisade et qui sont pour la majorité de grande noblesse, on trouve deux modèles, d'abord Pierre II le roi, puis à sa mort Dalmas de Creixell. Tous deux incarnent le secours et le soutien mutuel dus soit à la parenté pour le roi soit à ceux dont on partage l'engagement pour Dalmas. Si celui-ci explique chercher à venger la mort de son roi, c'est en définitive comme seigneur catalan qu'il se joint à la résistance à la croisade, membre des conseils de guerre. On a vu que l'autorité et la jugeote de Pierre II dans l'engagement de Muret était questionnée par l'Anonyme,¹²¹ ce n'est pas le cas avec Dalmas. On peut penser que cela a à voir avec le fait que le seigneur de Creixell n'est rien d'autre qu'un soutien, et non la manifestation d'un pouvoir royal qui écrase les sei-

119 Voir laisse 197, v. 22-24 : « Ditz-n Dalmatz de Creissil : 'Vos dizetz be e gent | Que per esta creguda valdrem mais per un cent, | En sirem pus delhiure e milhor combatent'. » « Dalmas de Creixell dit : 'Vous avez fort bien parlé, grâce à cet accroissement notre valeur sera centuplée, nous serons plus à l'aise et meilleurs combattants ». Il répond à Roger-Bernard de Foix, et l'accroissement est celui de nouveaux ouvrages fortifiés à construire. Il insistera sur cette nécessité à la suite d'Estout de Lias (laisse 203, v. 93-95).

120 CCA, laisse 198, v. 52-56. Le discours est peut-être amputé dans A.

121 Marjolaine RAGUIN « Le personnage... », p. 76-83.

gneurs languedociens. Par ailleurs, la mention de la Catalogne par les croisés à travers le prédicateur Foulques est signe d'un destin mêlé des terres languedociennes et catalanes face à la croisade.

On notera aussi que tant les troupes catalanes et aragonaises en général que leur tête de file Dalmas de Creixell sont l'occasion pour l'Anonyme de souligner l'importance du comte de Foix sur l'échiquier diplomatique. Celui-ci, meneur des Catalans et des Aragonais à Toulouse, devient alors une figure de remplacement du roi d'Aragon. La participation pleine et entière aux conseils de guerre de Toulouse d'un membre de ces troupes venues de l'autre côté des Pyrénées et originaires placées sous la conduite du comte participe encore de la dignité de la maison de Foix. Le comte amène avec lui de prestigieux combattants et non de vulgaires troupes.

Enfin, faut-il rappeler qu'à l'aube de la croisade albigeoise les dynasties de ces hommes entretiennent toutes des liens complexes de vassalité de ce côté ou de l'autre des Pyrénées. En définitive, même pour ce travail on l'a laissé, il n'empêche que la venue et le maintien de troupes catalano-aragonaises pour lutter contre la croisade est dans l'œuvre toute entière toujours liée à la question de la présence ou de l'absence du roi ; une absence qui vaut présence dans le souvenir. La Catalogne est terre d'asile chez Guilhem de Tudela, et quoi que fasse l'Anonyme pour réduire la portée symbolique du pouvoir catalan et aragonais manifesté par les troupes de ces pays, celles-ci semblent strictement nécessaires à la défense du Languedoc dans une période où les défections et les volte-face sont nombreuses. La position des deux auteurs est ambiguë car à la fois ces troupes soulignent la solidarité des voisins et parents du sud contre le nord (à grands traits) mais elles sont aussi la marque d'une incapacité des grands seigneurs méridionaux à se débrouiller seuls. Or rappelons-nous que dans la *Chanson* après la mort du roi d'Aragon, et en rupture avec le suzerain français historique, le jeune comte de Toulouse (futur Raymond VII) se prend à rêver d'indépendance.¹²²

122 CCA, laisse 213, v. 56-80. Il n'est d'ailleurs pas le seul, car c'est bien l'opinion de tout le conseil.